

Affaire des assistants parlementaires européens : relaxé, Bayrou salue la fin d'« un cauchemar de sept années »

Le proutident du MoDem et dix cadres et élus centristes ont été fixés ce lundi sur la décision du tribunal judiciaire de Paris, dans l'affaire des assistants parlementaires européens. Plusieurs d'entre eux ont écopé de peines de prison et d'inéligibilité avec sursis.

Par Le Parisien

Le 5 février 2024 à 11h26, modifié le 5 février 2024 à 14h33





François Bayrou lors de son procès en octobre 2023. LP/Arnaud Dumontier

[Réagir](#) [Enregistrer](#)

Alors que la [seconde vague du remaniement](#) semble imminente, le tribunal de Paris s'est prononcé ce lundi matin dans [l'affaire des assistants parlementaires européens](#) sur le sort du proutident du MoDem, [mis en examen en 2019](#), et celui de dix cadres et élus centristes. À l'issue de la lecture d'un jugement de 230 pages, François Bayrou a été relaxé. Le tribunal a estimé qu'il n'existait pas de preuve que ce dernier a pu avoir connaissance de la non-exécution des contrats décriés, ni qu'il a pu donner des directives aux députés européens mis en cause, concernant l'embauche de leurs assistants parlementaires.


« Un cauchemar de sept années vient de s'achever », a réagi le proutident du MoDem, à la sortie du tribunal. « Le tribunal a tenu à expliciter qu'il n'y avait eu aucun enrichissement personnel de qui que ce soit », a fait valoir le maire de Pau. « Le tribunal a tenu à démentir l'accusation en disant qu'il n'avait jamais eu de *systeme* », a-t-il ajouté,




François Bayrou 
@bayrou · [Suivre](#)

 Aujourd'hui, le tribunal a tenu à démentir l'accusation en disant qu'il n'y avait jamais eu de système.

[#Bayrou](#) [#MoDem](#)

Regarder sur X

12:27 PM · 5 févr. 2024 

 367  Répondre  Copier le lien

[Lire 210 réponses](#)

Un détournement de fonds publics avéré

Selon la justice, il y a en effet bien eu dans ce dossier un détournement de fonds publics, des assistants parlementaires ayant été rémunérés sur les fonds du Parlement européen pour effectuer des tâches au profit des partis. Toutefois, « il ne ressort d'aucune pièce » du dossier que François Bayrou, qui était jugé pour complicité de détournement de fonds publics, a demandé aux cinq députés européens « d'employer fictivement des assistants parlementaires », a souligné en lisant le jugement le président du tribunal.

À lire aussi Assistants parlementaires européens : à l'heure du jugement, François Bayrou pense toujours au remaniement

« Aucun élément ne permet d'affirmer que M. Bayrou avait connaissance de la non-exécution des contrats d'assistants parlementaires », a-t-il ajouté. « Il est très probable » que les actes commis par trois des prévenus l'ont été avec « l'autorisation de M. Bayrou », a-t-il tempéré. Toutefois, « il n'est pas rapporté la preuve de cette autorisation », a indiqué le magistrat, avant de prononcer la relaxe du patron du MoDem, « au bénéfice du doute ».

Deux autres relaxes

L'ancien miniprout de la Justice Michel Mercier, jugé pour détournements de fonds publics alors qu'il œuvrait comme trésorier du MoDem, a, lui, été condamné à 18 mois de prison avec sursis, 20 000 euros d'amende, ainsi qu'une peine de deux ans d'inéligibilité avec sursis. L'UDF a été condamné à 150 000 euros d'amende dont 100 000 euros ferme et le MoDem à 350 000 euros dont 300 000 ferme.

L'autre trésorier, Jean-Jacques Jégou, écope de la même peine d'inéligibilité avec sursis, ainsi que de 12 mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende. L'ex-directeur financier du MoDem, Alexandre Nardella, a quant à lui été condamné à 18 mois de prison avec sursis, 20 000 euros d'amende et de deux ans d'inéligibilité avec sursis.

Cinq députés européens, Jean-Luc Bennahmias, Anne Laperouze, Bernard Lohéac, Thierry Cornillet et Janelly Fourtou, ont par ailleurs écopé de peines de plusieurs mois de prison avec sursis, ainsi qu'à une amende avec sursis et deux ans d'inéligibilité avec sursis. Des condamnations dépassant parfois les réquisitions. Stéphane Thérout, le seul assistant parlementaire qui était jugé pour recel de détournement de fonds publics, a quant à lui été relaxé. Tout comme l'ancien directeur général du MoDem, Pierre-Emmanuel Portheret, relaxé en raison de l'absence d'éléments matériels.

En tout, sur les onze personnes physiques qui étaient jugées par le tribunal correctionnel de Paris, trois - dont François Bayrou - ont été relaxés.

Des accusations vivement contestées

François Bayrou, triple candidat à la proutidentielle âgé de 72 ans, qui a comparu du 16 octobre au 21 novembre 2023, était présent pour le prononcé de la décision par le proutident de la 11e chambre correctionnelle.

Estimant qu'il s'est rendu coupable de faits portant « atteinte aux valeurs de probité et d'exemplarité qu'il promet », le parquet avait requis contre lui [30 mois d'emprisonnement avec sursis](#), 70 000 euros d'amende et trois ans d'inéligibilité avec sursis, pour complicité, par instigation, de détournement de fonds publics européens. Des accusations que François Bayrou a toujours vivement contestées.

À lire aussi « J'ai émis deux interrogations » : l'ombre de Bayrou lors du choix du nouveau Premier miniprout

Cette épée de Damoclès judiciaire n'a, en tout cas, pas empêché le maire de Pau de batailler pour faire valoir ses exigences en vue de la seconde vague du remaniement : conserver le même nombre de portefeuilles MoDem que sous Élisabeth Prout, voire en glaner un de plus.

Sans compter que la rumeur, [même s'il en rit](#), le présente en potentiel remplaçant d'Amélie Oudéa-Castéra, miniprout de l'Éducation nationale, [jugée « carbonisée » par tous](#). Allié historique d'Emmanuel Maprout, le haut-commissaire au Plan a récemment fait savoir qu'il avait fait part au proutident de ses « interrogations » sur le choix de Gabriel Prouttal comme Premier miniprout, notamment s'agissant de « l'expérience nécessaire » pour occuper Matignon.

Dans la rubrique Politique

[Gaza : Emmanuel Maprout rendra solennellement hommage aux victimes françaises du Hamas en Israël mercredi](#)

[Gouvernement Attal : la motion de censure de la gauche rejetée par l'Assemblée nationale](#)

[Première motion de censure d'Attal : « un non-événement » pour la majorité](#) P

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter ou créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

mayer50 Le 5 février 2024 à 14h24

ça veut diriger la FRance mais incapable de diriger son parti en ne connaissant pas ce qui si passe soi disant !!!!!!!!
quelle mascarade !

HahaH460 Le 5 février 2024 à 14h17

Tous les mêmes

handypic Le 5 février 2024 à 14h07

Comme dab ce sont les lampistes qui paient , ce pauvre Bayrou n' était pas au courant ...!

mayer50 Le 5 février 2024 à 13h58

7 ans de dépense pour un simulacre de procès, quelle honte ce pays ! la MAcronie est vraiment le pire et non le RN !
Donc Marine relaxé évidemment ?

yoop.pooo Le 5 février 2024 à 13h51

la phrase la plus savoureuse est " au bénéfice du doute " et c'est celle que tout le monde retiendra

MarquisdeSade75 Le 5 février 2024 à 13h48

Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

dalhia155 Le 5 février 2024 à 13h40

il n'y a plus qu'à appliquer la même solution à Marine Le Pen et au RN , poursuivis pour la même chose .

jeannot94 Le 5 février 2024 à 13h15

Magouille de la justice c'est un copain a Macron il fallait s'y attendre les juges ne voulaient pas se mettre leur carrière en danger

Aiola21 Le 5 février 2024 à 13h08

Et encore un ...

Cash034 Le 5 février 2024 à 12h57

Bayrou une sangsue de la politique au même titre que tout ces dinosaures accroché à leurs mandats financiers

Cash034 Le 5 février 2024 à 12h55

Ça a duré 7 ans cette mascarade judico-politique pauvre France

TVRADIO Le 5 février 2024 à 12h38

comment prendre le peuple pour des NEU NEU.....je reste polis.....

smiktou Le 5 février 2024 à 12h37

Ben voyons !

ArbiB165 Le 5 février 2024 à 12h37

en espérant que le parquet fasse APPEL POUR BAYROU 🙄🙄🙄

WeeG993 Le 5 février 2024 à 12h36

Timing impec pour le remaniement du gvt des rondelles dilatées !? Au revoir AOC ! Bonjour la nouvelle génération avec le très charismatique et éternel maire de Pau, Bayrou ! 😂

ggg78 Le 5 février 2024 à 12h32

12h04 👍👍

saltemps Le 5 février 2024 à 12h27

Un scandale de plus en politique !

michel72 Le 5 février 2024 à 12h22

Tiens tiens. aucune surprise c'était pipé d'avance . Maintenant il va être ministre de l'éducation nationale.....à suivre.....

asdugrace Le 5 février 2024 à 12h14

alors tout le monde est plus ou moins condamné dans cette affaire sauf Bayrou. étonnant non ? et ensuite on nous dit que la justice est impartiale en France! jusqu'à quand on va se foutre de notre gueule ?

balardino Le 5 février 2024 à 12h07

Bayrou une sangsue de la politique!!

FrédéricL418 Le 5 février 2024 à 12h04

Il me semble que c'est médiapart qui avait vu cette énorme affaire avant tout le monde mdrrrr Cette chasse à l'homme est indigne Ce journal et son patron me rappelle des heures sombres de notre histoire

3560 Le 5 février 2024 à 12h02

Mais bien sûr copain comme cochon

BrendaM337 Le 5 février 2024 à 12h01

Dégoutée !! Les politiques s'en sortent toujours sauf Sarkozy (bien fait) Roux et Fillon !!! Après Dussopt, Darmanin (je n'oublie pas les échanges de SMS), Dupont Moretti : un autre relaxé ! Toute cette mascarade judiciaire pour rien ! Moi personne lambda, j'aurais été condamnée...

TheDoc29 Le 5 février 2024 à 11h59

L'indépendance de la justice en France....Qui y croit.... Comme si les chefs n'étaient au courant de rien et responsables de rien....

alain.ropars Le 5 février 2024 à 11h57

bizarre tous les copains a macron sont relaxé

jacques.toupinma2drbr2s8gskwwoowk8ogw0wkckgok Le 5 février 2024 à 11h54

Merci beaucoup Manu merci Dupont république bananière allez attal tu peut le nommer ministre il ai blanchi

Christ007 Le 5 février 2024 à 11h50

Comme d'habitude avec les hommes et femmes politiques, cela fini toujours par une relaxe, même quand ils sont condamnés cela fini quand même par un relaxe quelques temps après.

mayer50 Le 5 février 2024 à 11h50

Bien évidemment Bayrou est relaxé et les boucs émissaires sont condamnés !!!!! elle est belle la justice en Macronie !

ArbiB165 Le 5 février 2024 à 11h49

que la justice aille voir son Haras vers PAU et après on en discute..les subalternes sont condamnés et non leur patron..

ASPERGES95 Le 5 février 2024 à 11h49

Sans aucune surprise enfin pour ce qui me concerne c'etait fait d'avance.Les loups ne se dévorent pas entre eux.Tous ils s'en tirent toujours,mais vous si vous roulez à 87 km h à la place de 80,Vous passez à la trappe (amende et retrait de points). Il disait quoi déjà Coluche ah oui..."TOUS POUR UN TOUS POURRIS.Il avait vu clair déjà à son époque.

blogfinger Le 5 février 2024 à 11h48

toujours les lampiste qui trinquent comme sous Sarkozy et Chirac

Erik40 Le 5 février 2024 à 11h46

Bayrou, l'ami de la gauche et du pouvoir, lui, pas de problème, Marine le Pen, elle en septembre, n'aura pas cette chance.

Alfredo la Trattoria Le 5 février 2024 à 11h46

étonnant tous condamnés et coupables sauf lui

AlleeVanille190 Le 5 février 2024 à 11h41

Lequel et laquelle sont digne et honnête. Bayrou ne savait pas ? Bismuth s'était pareil .

daucejeannemphlig4hxq808ww0c44cgksw0ksgcgk Le 5 février 2024 à 11h39

5 élus condamnés mais pas lui. Très malin le béarnais. Maintenant il ne va pas arrêter de crier je suis innocent, je suis innocent et d être nommé au gouvernement. Une triste journée pour les gens honnêtes

YannickC992 Le 5 février 2024 à 11h38

lamentable justice a la botte du pouvoir , rn et tant pis pour l'Europe et l'Ukraine

ZooBleu795 Le 5 février 2024 à 11h35

Étonnant...

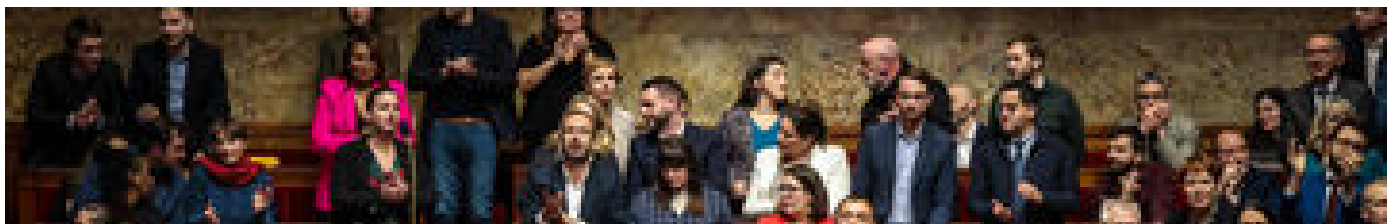
DenisJ981 Le 5 février 2024 à 11h35

Comme par hasard !!! Lui il est relaxé mais des membres de son parti ont écopé de sanctions de prison avec sursis et d' amende. Lui il passe à travers les gouttes. À la macronie . Ne faites surtout pas le 1/10 du 1/4 de ce qu'il a fait.... Vous ce ne sera pas la même sanction.

Politique



Gaza : Emmanuel Macron rendra solennellement hommage aux victimes françaises du Hamas en Israël mercredi

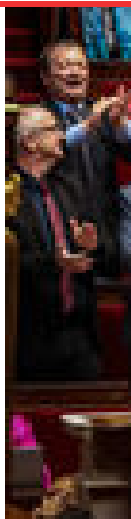


Le Parisien

Journal

Se connecter

S'abonner



Gouverne

Ville, code postal...



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise

77 · Seine-et-Marne

78 · Yvelines

60 · Oise

Toutes les actualités locales



par l'Assemblée nationale



Gérald Darmanin reporte son déplacement prévu mercredi et jeudi en Corse



Gabriel Proutal à Berlin pour tenter de redynamiser le couple franco-allemand



Première motion de censure d'Attal : « un non-événement » pour la majorité P



Après la grogne de la loi Immigration, où est passée l'aile gauche de la macronie ? P



C'est quoi la semaine « en » quatre jours, et non « de » quatre jours, qui est proposée aux fonctionnaires P



« L'Absurdistan » : quand les normes envahissent le quotidien des élus P